

# Le Réseau Express

DANS CE  
NUMÉRO :

<i>Rencontre avec la SHQ</i>	1
<i>Le Comité de suivi</i>	2
<i>Le chèque est dans la poste</i>	3
<i>CA du FQHC</i>	3
<i>Chez nos partenaires</i>	4
<i>Au Sommet...</i>	6

*Le Réseau est une publication de la coordination du Réseau Québécois des OSBL d'Habitation.*

*Il est publié au besoin, au gré des informations disponibles. Les commentaires n'engagent que l'auteur.*

## *Le Réseau, ses partenaires et la SHQ*

*Compte-rendu très partiel de la dernière rencontre entre Jacques Gariépy pdg de la SHQ et les représentants des organismes d'habitation communautaire*

**- Pierre Goyer -**

Jeudi dernier avait lieu la deuxième rencontre entre les organismes d'habitation communautaire et le président directeur-général de la SHQ, Monsieur Jacques Gariépy. Pour le premier groupe, participaient à la rencontre Marcellin Hudon (AGRTQ), J. Benoit Caron (CQCH) et Pierre Goyer (RQOH); Monsieur Gariépy était accompagné de René Dionne (vice-président aux relations avec la clientèle et les partenaires) et de Marie-Lise Côté (direction du soutien aux organismes communautaires); Claudel Toussaint (vice-président aux politiques et à la planification) qui devait être présent n'a pu assister à la rencontre.

Comme chacun le sait, cette rencontre s'inscrit dans la volonté des partenaires de raffermir les liens entre le milieu de l'habitation communautaire et la haute direction de la SHQ, liens qui pouvaient paraître peu distendus depuis plusieurs mois; il s'agissait jeudi dernier de la deuxième rencontre d'une série que nous souhaitons fort longue.

Deux points principaux étaient à l'ordre du jour, les deux ayant trait au type de partenariat souhaité entre les organisations :

- Le rôle assumé par l'AGRTQ, la CQCH et le RQOH au sein du comité de suivi : sa contribution et ses conclusions;
- L'élaboration d'un plan de développement de l'habitation communautaire : sa possibilité et ses liens avec une éventuelle politique d'habitation.

Sur le premier point, nous avons fait une présentation exhaustive des travaux du Comité et surtout mis l'emphase sur le rôle prépondérant assumé par le monde communautaire. Ce sont en effet les représentants de l'habitation communautaire qui ont provoqué la mise sur pied du Comité de suivi du Fonds – qui est devenu un comité conjoint avec la SHQ –, qui ont élaboré le principal outil de planification du Chantier et qui ont rédigé et proposé le premier rapport content les observations et les recommandations pour l'amélioration des conditions de livraison des 9 000 unités prévues d'ici la fin de l'année 2004. Nous avons ainsi fait part à Monsieur Gariépy des principales difficultés de livraison en soulignant notamment l'importance de hausser rapidement les normes budgétaires et de mettre sur pied un Fonds d'acquisition et un Fonds de dépollution.

***Vers un plan d'action de  
l'habitation communautaire ?  
Les promesses d'une rencontre avec la SHQ...***

Ce sont en effet les représentants de l'habitation communautaire qui ont provoqué la mise sur pied du Comité de suivi du Fonds – qui est devenu un comité conjoint avec la SHQ -, qui ont élaboré le principal outil de planification du Chantier et qui ont rédigé et proposé le premier rapport contenant les observations et les recommandations pour l'amélioration des conditions de livraison des 9 000 unités prévues d'ici la fin de l'année 2004. Nous avons ainsi fait part à Monsieur Gariépy des principales difficultés de livraison en soulignant notamment l'importance de hausser rapidement les normes budgétaires et de mettre sur pied un Fonds d'acquisition et un Fonds de dépollution.

Toutes ces observations sont contenues dans le rapport du Comité de suivi adopté par le CA du FQHC, vendredi le 14 juin dernier.

Dans le deuxième point, les représentants de l'AGRTQ, de la CQCH et du RQOH ont cherché à convaincre le pdg de la SHQ de travailler conjointement à l'élaboration d'un plan de développement de l'habitation communautaire. Ce plan, fondé sur quelques grands objectifs et enjeux prioritaires pour l'habitation communautaire (dont la consolidation, le développement, la formation, le financement et le cadre législatif) servirait à planifier les meilleures stratégies envisageables sur une période d'au moins cinq. Une première étape, souhaitons-le, pourrait être franchie dès l'automne par la signature d'une entente de principe entre le gouvernement et les organismes.

En portant ce sujet à l'attention de Monsieur Gariépy, nous souhaitons aussi éviter que ce projet soit entravé par les discussions actuelles entourant l'élaboration d'une Politique provinciale d'habitation et des consultations publiques qui pourraient avoir lieu sur le sujet dès cet automne. Retenons pour le moment que Monsieur Gariépy nous a invité à poursuivre notre échange avec Monsieur Toussaint sur ce dossier en formulant l'espoir que notre démarche aura permis d'en arriver à des conclusions avant même le lancement de l'opération de politique d'habitation. C'est certainement une bonne nouvelle.

La prochaine rencontre aura lieu le 12 septembre prochain. Nous espérons fortement que cette occasion permettra de signer les ententes relatives à un véritable plan de développement de l'habitation communautaire.

*LE COMITÉ DE SUIVI...*

**L**a réunion du Comité de suivi du jeudi 13 juin servait essentiellement à préparer le compte-rendu de nos travaux pour la réunion du lendemain – le CA du FQHC. Dans les faits, nous avons procédé, pour une millième fois, à une révision des paramètres du Tableau de bord/Cheminement critique (il faudra bien un jour lui donner un nom). Ce tableau – pour ceux et celles qui l'ignorent encore – est un gros outil informatique qui permet d'avoir une vue d'ensemble sur la totalité du chantier des 9000 unités annoncées. Il illustre le cheminement des unités dans les processus (parmi les groupes et au sein des machines administratives) et les principaux moments du chantier et permet de tirer des conclusions sur les capacités des principaux intervenants à faciliter ou à retarder la construction des logements. Concrètement, le tableau de bord est composé de trois parties illustrant le Chantier à Montréal, à Québec et pour le reste de la province et vue dans son ensemble dans une quatrième partie.

Devons-nous rappeler que ce tableau constitue dans les faits un exercice de planification générale qui – comme le faisait remarquer le jour suivant le représentant de la Fédération québécoise des municipalités – aurait dû être fait dès les premiers moments du lancement des programmes. Disons simplement que le tableau est l'initiative des représentants de l'habitation communautaire.

Cette séance du Comité de suivi a permis de mettre un point presque final sur le travail de débogage général du Chantier. Il nous reste maintenant à déboguer un par un les nombreux projets soumis par les groupes et les milieux qui restent pris, pour des raisons multiples, dans les différentes machines. La prochaine séance de travail du Comité a lieu à Montréal le 19 juin prochain. Nous vous en reparlerons.

# Le chèque est dans la poste !

## Programme d'aide aux organismes communautaires et Contribution au secteur

Pour bien commencer l'été, on nous appris la semaine dernière que les montants devant être versés dans le cadre du programme d'aide aux organismes communautaires (PAOC) et dans le cadre de l'entente entre les organismes communautaires d'habitation sur la Contribution au secteur (CAS) seront disponibles dès le 25 juin prochain.

En ce qui concerne le PAOC, les montants à recevoir devraient être similaires à ceux obtenus l'année dernière (un peu plus de 10 000\$ pour les fédérations régionales, et un peu plus de 36 000 pour le RQOH). En ce qui a trait à la CAS, une partie des montants correspondent aux contributions versés par les coopératives et les OSBL pour les années 1997 et 1998 (respectivement 33 000\$ et 63 000\$), 1999 (142 984\$) et 2000 (97 091\$). Pour les deux premières années, seule la FOHM peut recevoir des montants en vertu de la vieille entente (4.5%); pour les années 1999 et 2000, la part du RQOH et des fédérations est conforme à l'entente nouvelle (1999 : 4% pour le RQOH et 6% pour les fédérations à se répartir également entre elles; 2000 : 7% pour le RQOH et 13% pour les fédérations).

## Le CA du fonds Québécois

C'est encore le Chantier des 9000 logements sociaux qui a accaparé la plus grande partie de l'agenda de l'instance. Tout l'après-midi a en effet servi à recevoir le rapport du Comité de suivi et à discuter des conclusions proposées. Et surtout à conclure sur une note positive et critique sur le chantier qui, malgré les embûches, est bel et bien amorcé.

L'outil de planification élaboré par le Comité de suivi – tableau de bord/cheminement critique - a été favorablement reçu par le CA du Fonds et ce portrait d'ensemble devient ainsi les tableaux des objectifs minimaux à atteindre. Les membres du CA ont par la suite reçu le rapport du Comité de suivi et ont émis leurs commentaires.

Le tout a ainsi permis aux membres du CA de réfléchir aux chances de succès et aux difficultés du chantier. Il a été convenu qu'une rencontre urgente s'imposait entre les membres du Comité exécutif du Fonds et le ministre des Affaires municipales pour faire le point sur les mesures qui s'imposent avant de crier à l'échec du Chantier. Cette dernière expression prend tout son sens quand on sait que certains sont portés à décréter que la lenteur de la mise en chantier des logements sociaux constitue une des causes de la crise actuelle du logement (voir la Presse du lundi 17 juin). Comme si on pouvait vraiment croire qu'un programme de construction annoncée en janvier permettrait de livrer des logements en juillet, au Québec où l'hiver se termine souvent en mai !!! Le tout n'est pas sans inquiéter les promoteurs de l'habitation communautaire qui veulent continuer à croire que le logement social est une solution efficace et structurante à la crise du logement et une réponse permanente aux défaillances du secteur privé.

Nous sommes nombreux à croire – et nous avons semble-t-il réussi à gagner une majorité à cet égard – qu'il convient d'être vigilant, particulièrement à l'égard des autorités politiques et des machines administratives qui peuvent poursuivre des intérêts qui n'ont pas tous trait aux besoins socio-économiques et qu'il convient donc d'être très critique à l'égard des moyens mis à notre disposition pour livrer la marchandise.

Mais il convient aussi d'être extrêmement prudent, de rappeler que nous pouvons constituer une solution permanente, que nous pouvons livrer les 9 000 unités, si on nous en donne les moyens, si on ne nous crée pas trop d'obstacles, si on nous facilite les choses... Il convient donc de rappeler que nous pouvons faire la job et d'être optimiste sur notre capacité d'agir.

## Le CA du fonds Québécois (suite...)

Pour éviter que des autorités, sur la base d'une réaction un peu improvisée, un peu trop chaude ou intempestive, veuillent jeter aux oubliettes les budgets, les programmes et les organismes chargés de les mener à terme. Et que ces mêmes autorités confient à d'autres le soin de répondre à la demande.

C'est le message qu'avec succès les dirigeants de l'habitation communautaire, présents au FQHC, ont véhiculé tout au long de la semaine dernière.

### *Chez nos partenaires*

Il y a deux semaines se tenait le Congrès du FRAPRU. Plusieurs membres du RQOH y ont probablement assisté; la coordination étant malheureusement occupé en d'autres lieux, nous nous sommes résignés à prendre connaissance des résolutions adoptés par le biais du télécopieur.

A première vue, mises à part les résolutions qui continuent avec raison à revendiquer le grand Chantier de 8000 logements sociaux, nous continuons d'être surpris par l'accentuation du virage pris par le FRAPRU à favoriser le logement social public. En voici quelques exemples qui ne sont pas sans nous causer une certaine inquiétude :

#### **Résolution# 5**

*Que le FRAPRU fasse la promotion des HLM, notamment en faisant état régulièrement du mouvement de prise en charge qui se développe grâce à la mise en place des comités consultatifs de résidents et de résidentes.*

*Que le FRAPRU demande à la FLHLMQ (sic !) d'organiser une journée de réflexion nationale ou dans les régions sur le mouvement de prise en charge à l'intérieur des HLM et les nouvelles perspectives que cela peut apporter et qu'il s'engage à mobiliser des membres pour cette journée.*

#### **Résolution# 10**

*Que le FRAPRU poursuive ses pressions sur le gouvernement québécois afin d'obtenir :*

- *une politique du logement;*
- *des améliorations substantielles aux programmes existants (Accès Logis et Logement abordable);*
- *la mise sur pied d'un véritable programme de HLM;*
- *la récurrence des investissements consacrés au logement social, après 2004.*

*Que dans les améliorations réclamées aux programmes, le FRAPRU priorise les demandes suivantes :*

- *accroissement des coûts de réalisation admissibles et conséquemment des subventions dans les deux programmes;*
- *etc.*

Comment expliquer que des résolutions similaires sur une politique d'habitation communautaire – c'est-à-dire géré par le milieu ou les membres, sur une journée nationale de réflexion sur la prise en charge directe par les communautés, au sein des OSBL ou des Coopératives ou d'autres résolutions semblables ne sont pas à l'ordre du jour de cette organisation...

À suivre...

# Une première page...

## *Une rencontre au Sommet...*

**N**on, non, pas le Sommet de Montréal. L'autre, celui de Québec, celui où vendredi dernier siégeaient côte à côte les ministres délégués à l'habitation, Monsieur Jacques Côté, et à la Santé, Monsieur Rosaire Bertrand.

Peu d'informations nous sont parvenues : on en saura plus long cette semaine. Une information de taille cependant est parvenue à nos oreilles. Croyez-le ou non, les ministres se sont entendus pour déposer un mémoire conjoint au Conseil du Trésor. Pour, disent-ils, régler toute la question du financement du support communautaire des nouveaux projets AccèsLogis, tant dans le volet II que dans le III. C'est trop beau, il y a certainement une faille... que nous explorerons sous peu. Parmi les failles, ils disent chercher l'appui de la ministre de la Famille et de l'enfance et lier le tout au dossier de la pauvreté. Des risques incroyables de report, de retard et de promesses électorales.

En espérant que l'entente - qui est encore loin de la réalité - ne relèguera pas aux oubliettes celle entre la Régie de Montréal, la SHQ et la Ville de Montréal sur le financement du support communautaire des 500 unités pour sans-abris d'ici la fin 2004. En effet, la conclusion des discussions entre nos deux ministres vient totalement à l'opposé des orientations prises à Montréal dont les rédacteurs nous disaient bien sagement qui trop embrasse mal étreint...

Mais que deux ministres s'assoient ensemble au Sommet pour réfléchir au financement du support communautaire. on se met à rêver.



***Réseau québécois des organismes sans but lucratif d'habitation***

**2165, rue Tupper, suite 102**

**Montréal (Québec)**

**H3H 2N2**

**Téléphone : (514) 846-0163**

**Télécopie : (514) 932-7378**

**Coordination : Pierre Goyer, [rqoh@consultant.com](mailto:rqoh@consultant.com)**